

81

## LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE EN MATIERE SPORTIVE

COMPOSANTE Faculté de Droit et de Science Politique

### DUREE

3h30 sur une demi-journée

### DATE(S)

Nous consulter

### HORAIRES

9h -12h30 ou 14h -17h30

### LIEU

Aix-Marseille Université  
Centre de droit du sport  
110 La Canebière  
13001 Marseille

### COÛT/TARIF

395 € Net de taxe  
Établissement non soumis à la TVA.

### ORGANISATION

Interentreprises  
Possibilité en intra  
(pour les tarifs : nous consulter)  
Session limitée à 10 personnes

### SUIVI ET EVALUATION SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,  
remise de :  
- Attestation de compétences et de fin de formation  
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

### OBJECTIFS

- Maîtriser les principes juridiques de la responsabilité administrative en matière sportive.
- Connaître les différents types de responsabilités administratives en matière sportive.
- Identifier les chefs de préjudice, les personnes dont la responsabilité peut être engagée ainsi que les mécanismes permettant d'engager la responsabilité administrative en matière sportive.

### PUBLIC

Avocats, directions juridiques, directions commerciales, DRJSCS, directions opérationnelles, organisateurs d'évènements, collectivités territoriales

### PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

### PROGRAMME

#### Introduction

Rappels sur le droit de la responsabilité administrative

#### I – La responsabilité administrative dans l'organisation des compétitions sportives

- A – Responsabilité des groupements sportifs
- B – Responsabilité des personnes publiques

#### II – La responsabilité administrative dans l'organisation des manifestations sportives

- A – Responsabilité des groupements sportifs
- B – Responsabilité des personnes publiques



### LES + DE LA FORMATION MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

### Responsable de la formation

Jean-Michel MARMAYOU  
Directeur du Centre de droit du sport

### Intervenant

Benjamin VALETTE  
Enseignant-contractuel, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

### Renseignements pédagogiques

Jocelyne Delahaye  
Jocelyne.delahaye@univ-amu.fr  
04 96 12 61 70

### Inscriptions & devis

fpc-entreprises@univ-amu.fr  
04. 42. 60. 42. 80

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

## QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### RESPONSABLE DE LA FORMATION: Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille
- Directeur adjoint de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Lien vers liste de publications : [http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv\\_jm/](http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv_jm/)



### INTERVENANT 1 Benjamin VALETTE

Curriculum vitae synthétique

- Docteur en droit public
- Diplômé d'HEC Paris
- Enseignant contractuel à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse.
- Membre du Centre de recherches administratives (EA 893) de la Faculté de droit d'AMU

Lien vers liste de publications : <http://www.centredroitdusport.fr/images/stories/cvequipedago/valettecv.pdf>

